Code: 00SZ

Objectif Standard

Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation	
Analyser les fonctions de travail.	 À partir : d'information récente sur les fonctions de travail, les secteurs d'activité, les types d'entreprises et les organismes; des lois, des règlements, des normes et des codes en vigueur; des produits et des services offerts dans le domaine; des règles relatives à l'obtention des certificats d'exercice. À l'aide : de sources de référence; de l'équipement, du matériel et des outils technologiques nécessaires. 	

Critères de performance pour l'ensemble de la compétence Pertinence de l'information recueillie. Démonstration d'autonomie dans ses démarches.

Éléments de la compétence		Critères de performance
1.	Examiner les renseignements relatifs au domaine des services financiers et des assurances.	 Distinction claire des types d'entreprises. Reconnaissance juste des produits et des services offerts dans le domaine. Distinction juste des organismes de réglementation. Reconnaissance juste des associations et des autres organismes professionnels.
2.	Caractériser les fonctions de travail relatives aux secteurs des services financiers, de l'assurance de dommages et de l'assurance de personnes.	 Distinction claire des fonctions de travail selon les secteurs. Reconnaissance juste des possibilités de travail dans les entreprises des secteurs visés. Distinction juste des caractéristiques générales des différents milieux de travail.
3.	Examiner les fonctions de travail et les tâches du domaine des services financiers et des assurances.	 Examen complet des caractéristiques générales des fonctions de travail et des conditions d'exercice, selon les secteurs visés. Distinction appropriée des caractéristiques propres à chacune des fonctions de travail. Examen complet des tâches, des conditions de réalisation et des critères de performance. Reconnaissance juste des cheminements de carrière possibles.

Élémen	its de la compétence	Critères de performance
com	miner les connaissances, les habiletés et les portements nécessaires à l'exercice des tions de travail.	 Pertinence des liens établis entre les connaissances, les habiletés, les comportements et les tâches.
		 Reconnaissance juste de l'importance de l'organisation du travail.
		 Reconnaissance juste des règles de l'éthique professionnelle.
		 Reconnaissance juste des risques pour la santé et la sécurité dans le domaine.
		 Examen attentif des moyens permettant de développer ses compétences tout au long de sa carrière.

Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Utiliser les technologies de l'information et de la communication en milieu professionnel.	 À partir : de données existantes; des codes de déontologie des professions; des lois et des règlements sur la protection des renseignements personnels; des politiques de l'entreprise. À l'aide : de sources de référence; de l'équipement, du matériel et des outils technologiques nécessaires.

Critère de performance pour l'ensemble de la compétence
Souci constant de la sécurité informatique.

Éléments de la compétence	Critères de performance
Utiliser des outils technologiques de traitement et de présentation de données.	 Utilisation appropriée des fonctions de base pour le repérage de données. Production et manipulation appropriées des données. Organisation appropriée des données. Présentation appropriée des données.
Utiliser des outils technologiques destinés au travail collaboratif.	 Utilisation appropriée d'outils : de planification; de télécommunication; de partage de données. Application appropriée des règles de la communication numérique.
Utiliser des outils technologiques destinés à la relation client et au développement des affaires	 Utilisation appropriée d'outils informatiques et interactifs. Utilisation appropriée d'outils d'assistance à la clientèle. Utilisation responsable et éthique des outils. Application appropriée des règles de la communication numérique.

Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Interagir avec la clientèle à des fins de vente.	 Avec une cliente ou un client. À partir : des besoins ciblés de la cliente ou du client; des politiques de l'entreprise; des lois et des règlements sur la protection des renseignements personnels. À l'aide : de sources de référence; de l'équipement, du matériel et des outils technologiques nécessaires.

Critères de performance pour l'ensemble de la compétence
 Respect de l'éthique professionnelle dans les relations.
 Respect des politiques de l'entreprise. Respect des codes de déontologie des professions.

Éléments de la compétence	Critères de performance
Adopter une approche client.	 Interprétation juste du contexte et des particularités de la situation de communication. Prise de contact appropriée. Pertinence des questions posées. Démonstration d'écoute active. Adaptation appropriée aux particularités de la clientèle. Manifestation d'empathie et d'ouverture d'esprit. Manifestation constante d'une attitude de respect envers la clientèle. Souci constant de l'éthique professionnelle.
2. Solliciter la clientèle.	 Interprétation juste du contexte de sollicitation propre au domaine des services financiers et des assurances. Reconnaissance juste des particularités de la communication en situation de sollicitation. Préparation adéquate en vue de la sollicitation. Moyens de démarchage pertinents. Discours approprié à la situation.

Éléments de la compétence	Critères de performance
3. Effectuer une entrevue de vente.	 Interprétation juste des besoins de la cliente ou du client.
	 Présentation claire de l'offre de service.
	Réponse adéquate aux objections.
	 Pertinence de la solution proposée au regard des besoins et des attentes de la cliente ou du client.
	Conclusion adéquate de la transaction.
	Cohérence et qualité du discours.
4. Assurer le suivi nécessaire auprès de la clientèle.	Utilisation de moyens efficaces de suivi des transactions.
	 Repérage juste d'occasions d'affaires supplémentaires qui correspondent aux besoins de la cliente ou du client.
	 Vérification appropriée de la satisfaction de la cliente ou du client.

Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Collaborer en milieu professionnel.	 Avec d'autres membres du personnel. À partir des politiques de l'entreprise. À l'aide : de sources de référence; de l'équipement, du matériel et des outils technologiques nécessaires.

	Critères de performance pour l'ensemble de la compétence	
•	Respect de l'éthique professionnelle dans les relations.	
•	Respect des politiques de l'entreprise.	

Éléments de la compétence	Critères de performance
1. Travailler en équipe.	 Respect des personnes, des rôles et des responsabilités. Participation à l'atteinte des objectifs. Pertinence des interventions. Communication efficace de l'information. Manifestation d'attitudes et de comportements favorisant la collaboration.
2. Fournir du soutien à ses collègues de travail.	 Interprétation juste des demandes et des besoins. Manifestation d'empathie et d'ouverture d'esprit. Participation active à l'atteinte d'objectifs communs. Communication adaptée à la personne et à la situation.
3. Interagir dans des situations conflictuelles.	 Interprétation juste de la situation. Examen critique de sa réaction devant la situation. Manifestation d'écoute et d'ouverture à l'égard d'un point de vue différent. Argumentation factuelle claire et respectueuse de son point de vue. Contribution importante à la recherche de solutions consensuelles.

Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Se conformer au cadre légal et réglementaire des services financiers et des assurances.	 À partir : de la réglementation et des lois relatives aux secteurs de l'assurance de dommages, de l'assurance de personnes et des services financiers; du Code civil du Québec et de la common law; de la jurisprudence; des contrats d'assurance de dommages des particuliers et des entreprises; des contrats d'assurance de personnes; des contrats de produits et de services financiers; de régimes publics d'assurance. À l'aide : de sources de référence; de l'équipement, du matériel et des outils technologiques nécessaires.

Critère de performance pour l'ensemble de la compétence
Établissement de liens pertinents.

Éléments de la compétence	Critères de performance
Examiner le cadre légal et réglementaire des services financiers et des assurances.	 Reconnaissance juste des sources de droit en vigueur.
	 Distinction juste des lois et des règlements québécois et canadiens en vigueur dans le domaine.
	 Distinction juste des dispositions du Code civil du Québec en vigueur dans le domaine.
	 Repérage de l'information appropriée dans la documentation.

Éléments de la co	mpétence	Critères de performance
aux contrats de	rincipes généraux de droit relatifs services financiers, d'assurance t d'assurance de personnes.	 Interprétation juste de la portée des contrats. Distinction juste des intervenants dans les contrats. Repérage précis des principaux éléments et des caractéristiques des contrats. Interprétation juste des dispositions et des clauses principales des contrats. Prise en compte des règles de formation, de prise d'effet, de remise en vigueur et de résiliation ou d'annulation des contrats. Prise en compte des règles relatives à la désignation de bénéficiaire, à l'insaisissabilité des prestations, aux réclamations et au paiement des prestations.
professionnelles	gles qui encadrent l'activité des et des professionnels du auprès d'un organisme de	 Distinction juste des organismes de réglementation autorisant les droits de pratique. Reconnaissance juste des obligations et des responsabilités des professionnelles et des professionnels du domaine. Interprétation juste de la portée des devoirs et des obligations prescrits par les codes de déontologie des professionnelles et des professionnels du domaine.

Objectif Standard

Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Analyser des données statistiques.	 À partir : de données statistiques du domaine des services financiers et des assurances. À l'aide : de sources de référence; de l'équipement, du matériel et des outils technologiques nécessaires.

Critère de performance pour l'ensemble de la compétence • Utilisation efficace des outils technologiques.

Éléments de la compétence	Critères de performance
Effectuer le traitement des données statistiques.	 Détermination juste des calculs à effectuer. Choix approprié des fonctions statistiques. Sélection appropriée des variables. Exécution correcte des fonctions sélectionnées. Exactitude des calculs.
2. Présenter des résultats.	 Choix judicieux du mode de présentation de l'information. Présentation claire et ordonnée des résultats. Application rigoureuse des normes de présentation des tableaux et des graphiques. Souci de la précision et du détail.
3. Interpréter les résultats.	 Mise en évidence des éléments significatifs au regard des résultats présentés. Établissement des liens pertinents entre les différents éléments à traiter. Justesse de l'interprétation.

Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Communiquer en anglais en milieu professionnel.	 Avec des clientes ou des clients, des collègues, des fournisseuses ou des fournisseurs et d'autres professionnelles ou professionnels. À partir des politiques de l'entreprise. À l'aide : de sources de référence en anglais; de l'équipement, du matériel et des outils technologiques nécessaires.

	Critères de performance pour l'ensemble de a compétence
•	Respect de l'éthique professionnelle dans les relations.
•	Respect des politiques de l'entreprise.

Éléments de la compétence	Critères de performance
Recevoir de l'information orale.	 Interprétation juste du contexte. Interprétation juste des propos de l'interlocutrice ou de l'interlocuteur. Clarification des aspects incompris.
2. Transmettre oralement de l'information.	 Utilisation des formules de politesse appropriées. Adaptation du niveau de langue en fonction de l'interlocutrice ou de l'interlocuteur. Utilisation de la terminologie d'affaires appropriée. Formulation de phrases correctes. Souci de la qualité de l'expression orale.
Interpréter le contenu des documents rédigés en anglais.	 Interprétation juste de l'information. Clarification des aspects incompris. Utilisation de sources de référence appropriées.
4. Correspondre par écrit en anglais.	 Utilisation correcte de la terminologie d'affaires courante. Application rigoureuse des règles grammaticales, orthographiques et syntaxiques. Rédaction d'un message cohérent, clair, précis et concis. Utilisation des formules de politesse appropriées. Adaptation du style et du niveau de langue en fonction de la destinataire ou du destinataire et du contexte. Présentation générale soignée.

Objectif Standard

Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Analyser des produits d'assurance de biens et de responsabilité civile des particuliers.	 À partir : des produits et des contrats d'assurance de biens et de responsabilité civile des particuliers; de la réglementation et des lois relatives à l'assurance de biens et de responsabilité civile des particuliers. À l'aide : de sources de référence; de l'équipement, du matériel et des outils technologiques nécessaires.

Critère de performance pour l'ensemble de la compétence • Établissement de liens pertinents.

Él	éments de la compétence	Critères de performance
1.	Examiner les produits d'assurance de biens et de responsabilité civile des particuliers.	 Distinction juste de la mise en marché des produits d'assurance de biens et de responsabilité civile des particuliers.
		 Caractérisation appropriée des principaux produits d'assurance de biens et de responsabilité civile des particuliers.
		 Comparaison juste des types de produits d'assurance de biens et de responsabilité civile des particuliers en fonction du type d'occupant.
2.	Interpréter des contrats d'assurance de biens et de responsabilité civile des particuliers.	 Prise en compte des renseignements dans les contrats d'assurance de biens et de responsabilité civile des particuliers.
		 Reconnaissance juste des liens entre les subdivisions du contrat d'assurance de biens et de responsabilité civile des particuliers.
		• Interprétation juste des garanties et des avenants.
		 Prise en compte des limites des garanties, des exclusions et des avenants.
		 Repérage juste des dispositions légales relatives aux contrats d'assurance de biens et de responsabilité civile des particuliers.
3.	Associer des produits d'assurance de biens et de responsabilité civile des particuliers aux différents besoins de la clientèle.	 Analyse juste des différents besoins. Concordance appropriée entre les produits et les besoins.

Objectif Standard

Analyser des produits d'assurance automobile des particuliers et des entreprises. • À par	
o do o do ar • À l'aio o do o do	es produits et des contrats d'assurance utomobile des particuliers et des entreprises; es lois relatives à l'assurance automobile; es régimes publics et privés d'assurance utomobile.

Critère de performance pour l'ensemble de la compétence • Établissement de liens pertinents.

Él	éments de la compétence	Critères de performance
1.	Examiner, dans les lois, les dispositions relatives à l'assurance automobile.	 Comparaison juste des modalités de mise en marché de l'assurance automobile. Distinction juste des particularités des régimes publics et privés d'assurance automobile. Distinction juste des dispositions relatives aux dommages corporels et matériels. Repérage précis des garanties obligatoires et facultatives de l'assurance automobile.
2.	Examiner les produits d'assurance automobile des particuliers et des entreprises.	 Reconnaissance appropriée des formulaires de polices d'assurance automobile du Québec et de leurs caractéristiques. Reconnaissance appropriée des garanties et des avenants.
3.	Interpréter des contrats d'assurance automobile des particuliers et des entreprises.	 Prise en compte des renseignements dans les contrats d'assurance automobile. Reconnaissance juste des liens entre les subdivisions du contrat d'assurance automobile. Interprétation juste des garanties et des avenants. Prise en compte des limites des garanties, des exclusions et des avenants. Repérage juste des dispositions légales relatives aux contrats d'assurance automobile.
4.	Associer des produits d'assurance automobile aux différents besoins de la clientèle.	 Analyse juste des différents besoins. Concordance appropriée entre les produits et les besoins.

Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Effectuer la recommandation et la vente de produits d'assurance de dommages des particuliers.	 Avec une cliente ou un client francophone ou anglophone. À partir : des produits et des contrats d'assurance automobile et de biens des particuliers; des normes de prévention relatives aux bâtiments; de régimes publics d'assurance; de la réglementation et des lois relatives à l'assurance de dommages; des lois et des règlements sur la protection des renseignements personnels; des normes de souscription de l'assureur; des politiques de l'entreprise. À l'aide : de ressources professionnelles qualifiées; de sources de référence; de l'équipement, du matériel et des outils technologiques nécessaires.

Critères de performance pour l'ensemble de la compétence
 Respect des règles qui encadrent l'activité des professionnelles et des professionnels du domaine.
 Adoption d'une approche client appropriée.
 Repérage juste d'occasions d'affaires supplémentaires.

Éléments de la compétence	Critères de performance
S'enquérir des besoins en matière d'assurance auprès de la cliente ou du client.	 Prise de contact appropriée. Interprétation juste de la nature de la demande. Collecte exhaustive des éléments d'information pertinents.
2. Évaluer le risque à assurer.	 Évaluation pertinente du risque physique et du risque moral à assurer. Respect des critères d'admissibilité. Respect des normes de souscription de l'assureur.

Éléments de la compétence	Critères de performance
Recommander des produits adaptés aux besoins de la cliente ou du client.	 Choix judicieux de produits. Explication détaillée, à l'oral, des caractéristiques et des limites de la recommandation. Cohérence et justesse de la recommandation. Clarté de la présentation. Qualité du discours.
4. Conclure la vente.	 Argumentation pertinente visant à démontrer les avantages de la recommandation. Clarification des aspects incompris et réponse adéquate aux objections. Adoption d'attitudes appropriées en situation de vente. Conclusion adéquate de la transaction.
5. Assurer le suivi nécessaire.	 Vérification appropriée de la satisfaction de la cliente ou du client. Traitement efficace des demandes de modification, de renouvellement, de résiliation ou d'annulation de contrat. Utilisation de moyens efficaces visant à fidéliser la clientèle.

Objectif Standard

Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Analyser des produits d'assurance de biens et de responsabilité civile des entreprises.	 À partir : de produits et de contrats d'assurance de biens et de responsabilité civile des entreprises; de produits de cautionnement; de la réglementation et des lois relatives à l'assurance de biens et de responsabilité civile des entreprises. À l'aide : de sources de référence; de l'équipement, du matériel et des outils
	technologiques nécessaires.

Critère de performance pour l'ensemble de la compétence

Établissement de liens pertinents.

Éléments de la compétence

Examiner les produits d'assurance de biens et de responsabilité civile des entreprises ainsi que les produits de cautionnement.

Critères de performance

- Distinction juste de la mise en marché des produits :
 - d'assurance de biens et de responsabilité civile des entreprises;
 - de cautionnement.
- Reconnaissance juste des types de cautionnement.
- Caractérisation appropriée des principaux produits d'assurance de biens et de responsabilité civile des entreprises;
- Comparaison juste des types de produits d'assurance de biens et de responsabilité civile des entreprises en fonction du type d'entreprise visée.
- 2. Interpréter des contrats d'assurance de biens et de responsabilité civile des entreprises.
- Prise en compte des renseignements dans les contrats d'assurance de biens et de responsabilité civile des entreprises.
- Reconnaissance juste des liens entre les subdivisions du contrat d'assurance de biens et de responsabilité civile des entreprises.
- Interprétation juste des garanties et des avenants.
- Prise en compte des limites des garanties, des exclusions et des avenants.
- Repérage juste des dispositions légales relatives aux contrats d'assurance de biens et de responsabilité civile des entreprises.

Éléments de la compétence	Critères de performance
Associer des produits d'assurance de biens et de responsabilité civile des entreprises aux différents besoins de la clientèle.	 Analyse juste des différents besoins. Concordance appropriée entre les produits et les besoins.

Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Analyser l'information financière d'une entreprise à des fins d'assurance.	 À partir : des lois et des règlements en vigueur; d'états financiers d'entreprises représentatifs de la clientèle. À l'aide : de sources de référence; de l'équipement, du matériel et des outils technologiques nécessaires. Dans les limites de la profession.

Critère de performance pour l'ensemble de la compétence
Établissement de liens pertinents.

Éléments de la compétence	Critères de performance
Repérer les effets de la forme juridique et du secteur d'exploitation d'une entreprise sur sa comptabilité.	 Repérage précis des caractéristiques des différentes formes juridiques d'une entreprise. Repérage précis des caractéristiques des capitaux propres d'une entreprise en fonction de sa forme juridique. Distinction juste entre les états financiers d'une entreprise de services et ceux d'une entreprise commerciale.
2. Interpréter les états financiers d'une entreprise.	 Distinction juste des types d'états financiers et de leurs composantes. Prise en compte de renseignements dans les états financiers. Interprétation juste des ratios d'une entreprise au regard des ratios moyens du secteur. Prise en compte des principes comptables généralement reconnus.
Établir la valeur de la perte d'exploitation d'une entreprise.	 Prise en compte des données pertinentes. relatives à la situation financière d'une entreprise. Prise en compte des facteurs et des variables liés à une interruption des affaires. Exactitude du calcul de la perte d'exploitation.

Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Effectuer la recommandation et la vente de produits d'assurance de dommages des entreprises.	 Avec une cliente ou un client francophone ou anglophone. À partir : des produits et des contrats d'assurance automobile, de biens et de responsabilité civile des entreprises; des normes de prévention relatives aux bâtiments; de régimes publics d'assurance; de la réglementation et des lois relatives à l'assurance de dommages; des lois et des règlements sur la protection des renseignements personnels; des normes de souscription de l'assureur; des politiques de l'entreprise. À l'aide : de ressources professionnelles qualifiées; de sources de référence; de l'équipement, du matériel et des outils technologiques nécessaires.

Critères de performance pour l'ensemble de la compétence
 Respect des règles qui encadrent l'activité des professionnelles et des professionnels du domaine. Adoption d'une approche client appropriée.

Éléments de la compétence	Critères de performance
1. Solliciter la clientèle.	 Repérage judicieux des clientes et des clients potentiels. Prise en compte du profil des personnes ciblées. Moyens de démarchage pertinents. Discours approprié à la situation.
S'enquérir des besoins en matière d'assurance auprès de la cliente ou du client.	 Prise de contact appropriée. Interprétation juste de la nature de la demande. Collecte exhaustive des éléments d'information pertinents.
3. Évaluer le risque à assurer.	 Justesse de l'information recueillie. Évaluation pertinente du risque physique et du risque moral à assurer. Respect des critères d'admissibilité. Respect des normes de souscription de l'assureur.

Éléments de la compétence	Critères de performance
4. Établir une recommandation adaptée aux besoins de la cliente ou du client.	 Choix judicieux de produits. Cohérence et justesse de la recommandation. Établissement de solutions de rechange pertinentes.
5. Préparer la rencontre avec la cliente ou le client en vue de lui présenter la recommandation.	 Élaboration rigoureuse d'une argumentation mettant en relief les avantages et les limites de la recommandation. Documentation nécessaire complète.
6. Recommander des produits adaptés aux besoins de la cliente ou du client.	 Explication détaillée, à l'oral, des caractéristiques et des limites de la recommandation. Clarté de la présentation. Qualité du discours.
7. Conclure la vente.	 Argumentation pertinente visant à démontrer les avantages de la recommandation. Clarification des aspects incompris et réponse adéquate aux objections. Adoption d'attitudes appropriées en situation de vente. Conclusion adéquate de la transaction.
8. Assurer le suivi nécessaire.	 Vérification appropriée de la satisfaction de la cliente ou du client. Repérage juste d'occasions d'affaires supplémentaires. Mise à jour appropriée du dossier de la cliente ou du client, au besoin. Utilisation de moyens efficaces visant à fidéliser la clientèle.

Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation	
Régler un sinistre.	 Avec une cliente ou un client francophone ou anglophone. À partir : des produits et des contrats d'assurance automobile et de biens des particuliers; des normes de prévention relatives aux bâtiments; de régimes publics d'assurance; de la réglementation et des lois relatives à l'assurance de dommages; des lois et des règlements sur la protection des renseignements personnels; des politiques de l'entreprise. À l'aide : de ressources professionnelles qualifiées; de sources de référence; de l'équipement, du matériel et des outils technologiques nécessaires. 	

Critères de performance pour l'ensemble de la compétence
 Respect des règles qui encadrent l'activité des professionnelles et des professionnels du domaine.
 Adoption d'une approche client appropriée.

Éléments de la compétence	Critères de performance
Prendre connaissance de la nature de la réclamation.	 Prise de contact appropriée avec la cliente ou le client. Communication claire avec la cliente ou le client. Collecte appropriée des renseignements utiles à la détermination du type d'enquête. Pertinence de l'information recueillie.
2. Déterminer le type d'enquête nécessaire.	 Interprétation juste de l'information recueillie. Reconnaissance juste du type de sinistre. Évaluation juste de l'ampleur à donner à l'enquête. Reconnaissance juste des situations qui exigent que l'enquête soit confiée à une ressource externe.

Éléments de la compétence	Critères de performance
3. Planifier l'enquête.	 Planification juste des étapes de l'enquête. Choix des ressources appropriées. Établissement juste des visites à effectuer. Établissement juste de la nécessité de joindre les parties en cause et d'autres intervenants. Prise en compte de l'encadrement à apporter à la cliente ou au client tout au long du processus.
Recueillir des observations et des renseignements sur le sinistre.	 Collecte complète des éléments d'information pertinents. Qualité et efficacité de la communication avec la cliente ou le client et les autres intervenants. Consignation ordonnée et méthodique des observations et des renseignements. Utilisation appropriée du matériel d'enquête. Ajustement approprié de la planification en cours d'enquête.
5. Analyser les observations et les renseignements recueillis.	 Interprétation juste des observations et des renseignements recueillis. Interprétation juste des documents pertinents dans l'enquête. Recherche appropriée de la cause du sinistre. Détermination juste de la responsabilité de la personne assurée. Vérification systématique de la concordance entre les renseignements recueillis et ceux fournis par la cliente ou le client au moment de la souscription. Prise en compte de la portée des garanties du contrat d'assurance et des avenants applicables. Détermination juste de la possibilité de la perte. Détermination juste de la possibilité de recouvrement.
6. Préparer une proposition de règlement.	 Établissement juste de la valeur de la réclamation. Résumé clair des principaux éléments du règlement. Choix pertinent des renseignements à transmettre aux parties en cause et aux autres intervenants. Planification appropriée de la présentation de la proposition en fonction des éléments de négociation.

Éléments de la compétence	Critères de performance
7. Procéder au règlement.	 Explication détaillée du processus de règlement de sinistre. Présentation claire des principaux éléments du règlement. Vulgarisation appropriée des termes techniques. Négociation appropriée du règlement. Communication appropriée à la personne assurée de ses droits ainsi que de ses obligations contractuelles et légales.
8. Assurer le suivi nécessaire.	 Suivi approprié des déboursés. Documentation nécessaire transmise à la cliente ou au client. Production conforme de rapports.

Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Déterminer l'impact financier de décisions relatives aux finances personnelles.	 À partir : de données économiques; de données financières. À l'aide : de sources de référence; de l'équipement, du matériel et des outils technologiques nécessaires.

Critère de performance pour l'ensemble de la compétence
 Établissement de liens pertinents.

Éléments de la compétence	Critères de performance
Interpréter l'information économique relative aux finances personnelles.	 Détermination juste des besoins d'information. Choix judicieux des sources d'information. Prise en compte de l'information nécessaire. Interprétation juste des données liées aux indicateurs économiques.
Effectuer des calculs financiers utiles à la prise de décision financière.	 Détermination juste des calculs à effectuer : valeurs actuelle et future de placements et de dettes; rentabilité d'un placement et des coûts liés à une dette; taux d'intérêt; amortissement financier; taux de rendement interne d'un investissement; valeur actuelle d'un investissement; taux de change; taux et coûts : contrats de location ainsi que contrats d'achat et d'achat à tempérament. Utilisation efficace des outils de calcul financier. Exactitude des calculs.
3. Analyser l'impact financier des décisions.	 Reconnaissance juste des objectifs financiers. Prise en compte des calculs financiers. Comparaison juste des avantages et des limites des décisions financières possibles.

Objectif Standard

Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation	
Dresser le portrait de la situation financière d'un particulier.	 À partir de données financières. À l'aide : de sources de référence; de l'équipement, du matériel et des outils technologiques nécessaires. 	

Critère de performance pour l'ensemble de la compétence Respect des normes de présentation.

Éléments de la compétence	Critères de performance
Préparer les états financiers d'un particulier.	 Distinction juste des types d'états financiers et de leurs composantes : le bilan; l'état de la valeur nette; l'état des revenus et des dépenses; l'état de l'évolution des liquidités.
	Prise en compte des renseignements pertinents.
	 Exactitude des calculs.
2. Préparer le budget d'un particulier.	 Interprétation juste des données financières. Prise en compte des rentrées et des sorties de fonds. Exactitude des calculs.
3. Préparer le bilan personnel à la suite d'un décès.	 Prise en compte des renseignements pertinents. Prise en compte des dépenses et des revenus liés au décès. Calcul précis du revenu imposable au décès.

Objectif Standard

Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation		
Analyser des produits individuels et collectifs d'assurance de personnes.	 À partir : de produits et de contrats d'assurance vie; de produits et de contrats d'assurance contre la maladie et les accidents; de la réglementation et des lois relatives à l'assurance de personnes; de régimes publics d'assurance de personnes. À l'aide : de sources de référence; de l'équipement, du matériel et des outils technologiques nécessaires. 		

Critère de performance pour l'ensemble de la compétence • Établissement de liens pertinents.

Éléments de la compétence	Critères de performance
Examiner les produits individuels et collectifs d'assurance de personnes.	 Distinction juste de la mise en marché des produits : d'assurance vie; d'assurance contre la maladie et les accidents. Caractérisation appropriée des principaux produits : d'assurance vie; d'assurance contre la maladie et les accidents. Comparaison juste des produits : d'assurance vie; d'assurance vie; d'assurance contre la maladie et les accidents.
Interpréter des contrats individuels et collecti d'assurance de personnes.	 Prise en compte des renseignements dans les contrats d'assurance vie et d'assurance contre la maladie et les accidents. Interprétation juste des clauses de contrats d'assurance vie et d'assurance contre la maladie et les accidents. Interprétation juste des garanties et des avenants. Prise en compte des limites des garanties, des exclusions et des avenants.
Associer des produits d'assurance de personnes aux différents besoins de la client	 Analyse juste des différents besoins. Concordance appropriée entre les produits et les besoins.

Code: 00W9

Objectif Standard

Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Analyser des produits d'épargne et de placement.	 À partir : de données financières; de produits d'épargne et de placement; de produits de rente; de régimes d'épargne et de retraite; du cadre légal et réglementaire en vigueur. À l'aide : de sources de référence; de l'équipement, du matériel et des outils technologiques nécessaires.

Critère de performance pour l'ensemble de la compétence • Établissement de liens pertinents.

Éléments de la compétence	Critères de performance
Examiner les produits d'épargne et de placement.	 Distinction juste de la mise en marché : des produits d'épargne et de placement; des contrats de rente. Caractérisation appropriée : des produits d'épargne et de placement; des contrats de rente. Comparaison juste : des produits d'épargne et de placement; des contrats de rente.
2. Examiner les régimes d'épargne et de retraite.	 Distinction juste des régimes d'épargne et de retraite. Caractérisation appropriée des régimes d'épargne et de retraite. Comparaison juste des régimes d'épargne et de retraite.
Examiner le profil financier de la cliente ou du client.	 Reconnaissance juste des objectifs d'épargne et de placement de la cliente ou du client. Prise en compte de la situation financière de la cliente ou du client. Distinction juste des besoins en revenus à la retraite. Reconnaissance juste du profil d'investisseur.
Associer des produits d'épargne et de placement aux différents besoins de la clientèle	 Analyse juste des différents besoins. Concordance appropriée entre les produits et les besoins.

Code: 00WA

Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Considérer l'incidence des dispositions fiscales sur la prise de décision en matière de finances personnelles.	 À partir : des lois, des règles et des normes fiscales en vigueur au Québec et au Canada; de déclarations de revenus des particuliers; d'avis de cotisation des particuliers; de contrats d'assurance de personnes; de contrats de rente; de régimes publics et privés de retraite; de divers véhicules financiers enregistrés ou non; de régimes publics d'assurance. À l'aide : de sources de référence; de l'équipement, du matériel et des outils technologiques nécessaires. Dans les limites de la profession.

Critère de performance pour l'ensemble de la compétence
Établissement de liens pertinents.

Éléments de la compétence	Critères de performance
Examiner les dispositions relatives à la fiscalité des particuliers.	 Distinction juste du cadre fiscal de la ou du contribuable. Reconnaissance juste des lois, des règles et des normes fiscales des particuliers. Repérage précis des dispositions relatives à la fiscalité des particuliers.
Analyser la déclaration de revenus d'un particulier.	 Caractérisation appropriée : de l'exercice financier; des méthodes utilisées; des formulaires utilisés. Prise en compte des types de revenus et de gains. Exactitude de l'analyse.
3. Analyser l'impact fiscal des décisions financières d'un particulier.	 Prise en compte des règles fiscales applicables aux produits financiers et d'assurance ainsi qu'aux régimes d'État. Prise en compte des objectifs financiers du particulier. Analyse juste des avantages et des limites des règles d'imposition en fonction des décisions financières du particulier.

Code: 00WB

Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Effectuer la recommandation et la vente de produits d'assurance de personnes.	 Avec une cliente ou un client francophone ou anglophone. À partir : de produits individuels et collectifs d'assurance de personnes; de contrats d'assurance vie ou d'assurance contre la maladie et les accidents; des régimes publics et privés de retraite; des dispositions fiscales des particuliers; de la réglementation et des lois relatives à l'assurance de personnes; de régimes publics d'assurance de personnes; des lois et des règlements sur la protection des renseignements personnels; des normes de souscription de l'assureur; des politiques de l'entreprise. À l'aide : de ressources professionnelles qualifiées; de sources de référence; de l'équipement, du matériel et des outils technologiques nécessaires.

Critères de performance pour l'ensemble de la compétence	
 Respect des règles qui encadrent l'activité des professionnelles et des professionnels du domaine. 	
 Adoption d'une approche client appropriée. 	

Éléments de la compétence	Critères de performance
1. Solliciter la clientèle.	 Repérage judicieux des clientes et des clients potentiels. Prise en compte du profil des personnes ciblées. Moyens de démarchage pertinents. Discours approprié à la situation.
Recueillir des renseignements auprès de la cliente ou du client.	 Prise de contact appropriée. Interprétation juste de la nature de la demande. Collecte complète d'information en lien avec les besoins en assurances de personnes et d'autres éléments pertinents.

Éléments de la compétence	Critères de performance
3. Établir une recommandation adaptée aux besoins de la cliente ou du client.	 Interprétation juste de l'information recueillie. Prise en compte de la situation financière. Prise en compte des protections actuelles de la cliente ou du client. Prise en compte des risques au regard de la convenance des produits. Choix judicieux de produits. Cohérence et justesse de la recommandation.
Préparer la rencontre avec la cliente ou le client en vue de lui présenter la recommandation.	 Élaboration rigoureuse d'une argumentation mettant en relief les avantages et les limites de la recommandation. Documentation nécessaire complète.
 Recommander des produits adaptés aux besoins de la cliente ou du client. 	 Explication détaillée, à l'oral, des caractéristiques et des limites de la recommandation. Clarté de la présentation. Qualité du discours.
6. Conclure la vente.	 Argumentation pertinente visant à démontrer les avantages de la recommandation. Clarification des aspects incompris et réponse adéquate aux objections. Adoption d'attitudes appropriées en situation de vente. Conclusion adéquate de la vente. Proposition remplie conformément aux lois et aux règlements en vigueur. Explication claire du préavis de remplacement du contrat existant. Documentation nécessaire transmise aux personnes concernées.
7. Présenter le contrat à la cliente ou au client.	 Explication claire des options ou des modifications à la suite de la recommandation initiale. Explication détaillée du contrat. Respect des exigences de livraison du contrat. Documentation nécessaire complète.
8. Assurer le suivi nécessaire.	 Vérification appropriée de la satisfaction de la cliente ou du client. Repérage juste d'occasions d'affaires supplémentaires. Mise à jour appropriée du dossier de la cliente ou du client, au besoin. Utilisation de moyens efficaces visant à fidéliser la clientèle.

Code: 00WC

Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Effectuer la recommandation et la vente de produits d'épargne et de placement.	 Avec une cliente ou un client francophone ou anglophone. À partir : d'une base de données sur la clientèle; des produits d'épargne et de placement; des contrats de rente; des dispositions fiscales des particuliers; des normes de conformité relatives aux produits de crédit; des lois et des règlements sur la protection des renseignements personnels; des politiques de l'entreprise. À l'aide : de ressources professionnelles qualifiées; de sources de référence; de l'équipement, du matériel et des outils technologiques nécessaires.

Critères de performance pour l'ensemble de la compétence
 Respect des règles qui encadrent l'activité des professionnelles et des professionnels du domaine. Adoption d'une approche client appropriée.

Éléments de la compétence	Critères de performance
1. Solliciter la clientèle.	 Repérage judicieux des clientes et des clients potentiels. Prise en compte du profil des personnes ciblées. Moyens de démarchage pertinents. Discours approprié à la situation.
Recueillir des renseignements auprès de la cliente ou du client.	 Prise de contact appropriée. Interprétation juste de la nature de la demande. Collecte exhaustive des éléments d'information liés au profil d'investisseur : besoins et objectifs financiers; horizon temporel des placements; situation financière; tolérance au risque; connaissances en matière de placement. Collecte exhaustive des éléments d'information pertinents.

Formation spécifique

Éléments de la compétence	Critères de performance
3. Établir une recommandation adaptée aux besoins de la cliente ou du client.	 Interprétation juste de l'information recueillie. Prise en compte de la situation financière. Prise en compte des risques au regard de la convenance des produits. Choix judicieux de produits. Cohérence et justesse de la recommandation.
Préparer la rencontre avec la cliente ou le client en vue de lui présenter la recommandation.	 Documentation nécessaire transmise à la cliente ou au client préalablement à la rencontre. Élaboration rigoureuse d'une argumentation mettant en relief les avantages et les limites de la recommandation. Documentation nécessaire complète.
5. Recommander des produits adaptés aux besoins de la cliente ou du client.	 Explication détaillée, à l'oral, des caractéristiques et des limites de la recommandation. Clarté de la présentation. Qualité du discours.
6. Conclure la vente.	 Argumentation pertinente visant à démontrer les avantages de la recommandation. Clarification des aspects incompris et réponse adéquate aux objections. Adoption d'attitudes appropriées en situation de vente. Documentation nécessaire complète. Conclusion adéquate de la transaction.
7. Assurer le suivi nécessaire.	 Vérification appropriée de la satisfaction de la cliente ou du client. Repérage juste d'occasions d'affaires supplémentaires. Mise à jour appropriée du dossier de la cliente ou du client, au besoin. Utilisation de moyens efficaces visant à fidéliser la clientèle.

Code: 00WD

Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Analyser des produits de crédit destinés aux particuliers.	 À partir : des données financières de la cliente ou du client; de contrats et de produits de crédit personnel; des lois et des règlements en vigueur; de données des agences d'évaluation du crédit. À l'aide : de sources de référence; de l'équipement, du matériel et des outils technologiques nécessaires.

Critère de performance pour l'ensemble de la compétence
Établissement de liens pertinents.

Éléments de la compétence	Critères de performance
Examiner les produits de crédit.	 Distinction juste de la mise en marché des produits. Caractérisation appropriée des principaux produits de crédit. Comparaison juste des produits de crédit selon : le type de financement nécessaire; les besoins de la cliente ou du client.
2. Analyser la situation financière d'un particulier.	 Prise en compte du niveau d'endettement. Prise en compte des contraintes financières. Prise en compte de la solvabilité. Évaluation juste de la capacité d'emprunt.
Associer des produits de crédit à la situation financière d'un particulier.	 Analyse juste des différents besoins. Concordance appropriée entre les produits et la situation financière.

Code: 00WE

 Effectuer la recommandation et la vente de produits de crédit. Avec une cliente ou un client francophone ou anglophone. À partir : d'une base de données sur la clientèle; des produits de crédit; des normes de conformité relatives aux produits de crédit; des lois et des règlements sur la protection des renseignements personnels; des normes et des politiques de sécurité; des politiques de l'entreprise. À l'aide : de ressources professionnelles qualifiées; de sources de référence; de l'équipement, du matériel et des outils 	Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
technologiques nécessaires.	· ·	 à partir : d'une base de données sur la clientèle; des produits de crédit; des normes de conformité relatives aux produits de crédit; des lois et des règlements sur la protection des renseignements personnels; des normes et des politiques de sécurité; des politiques de l'entreprise. À l'aide : de ressources professionnelles qualifiées; de sources de référence;

formance pour l'ensemble de
règles qui encadrent l'activité des lles et des professionnels du ne approche client appropriée.

Élé	ments de la compétence	Critères de performance
1.	Solliciter la clientèle.	 Repérage judicieux des clientes et des clients potentiels. Prise en compte du profil des personnes ciblées. Moyens de démarchage pertinents. Discours approprié à la situation.
	Recueillir des renseignements auprès de la cliente ou du client.	 Prise de contact appropriée. Interprétation juste de la nature de la demande. Collecte exhaustive des éléments d'information pertinents.
	Analyser la situation financière de la cliente ou du client.	 Justesse de l'information recueillie. Prise en compte du niveau d'endettement. Prise en compte des contraintes financières. Prise en compte de la solvabilité. Évaluation juste de la capacité d'emprunt.
	Établir une recommandation adaptée aux besoins de la cliente ou du client.	 Prise en compte de la situation financière. Choix judicieux de produits. Prise en compte des conditions de financement. Cohérence et justesse de la recommandation.

Formation spécifique

Éléments de la compétence	Critères de performance
5. Préparer la rencontre avec la cliente ou le client en vue de lui présenter la recommandation.	 Élaboration rigoureuse d'une argumentation mettant en relief les avantages et les limites de la recommandation. Documentation nécessaire complète.
6. Recommander des produits adaptés aux besoins de la cliente ou du client.	 Communication claire, à l'oral, de l'approbation ou du refus de la demande de crédit. Explication détaillée, à l'oral, des caractéristiques et des limites de la recommandation. Clarté de la présentation. Qualité du discours.
7. Conclure la vente.	 Argumentation pertinente. Clarification des aspects incompris et réponse adéquate aux questions. Adoption d'attitudes appropriées en situation de vente. Documentation nécessaire complète. Conclusion adéquate de la transaction.
8. Assurer le suivi nécessaire.	 Vérification appropriée de la satisfaction de la cliente ou du client. Repérage juste d'occasions d'affaires supplémentaires. Mise à jour appropriée du dossier de la cliente ou du client, au besoin. Utilisation de moyens efficaces visant à fidéliser la clientèle.